



Des chevaux partenaires d'un chantier forestier

Mathaux, le 18 septembre 2015 – Pendant toute la semaine prochaine, se tiendra, à proximité de l'espace Faune, en bordure du lac d'Orient un chantier forestier exceptionnel : les chevaux vont remplacer les tracteurs...

Des forêts gérées depuis 30 ans et pour longtemps

L'EPTB Seine Grands Lacs, lors de la création des lacs-réservoirs, a acquis en compensation des forêts détruites de vastes massifs forestiers. La superficie totale de ces forêts représente près de 3 500 hectares. L'essentiel du patrimoine forestier est basé sur le département de l'Aube (forêt de Pont sur Seine, bois de Valours, de Dillot, Pallau Crogny, bois du Couvretat et des Vignes) et dans une moindre mesure sur les départements de la Côte d'Or, de la Haute-Marne et de l'Yonne. Ces boisements, acquis dans un très mauvais état sylvicole font l'objet de restauration depuis plus de 30 ans sous la responsabilité de l'Office National des Forêts (ONF). Chaque forêt est soumise au régime forestier. Un plan d'aménagement pour chaque forêt ou massif, d'une durée moyenne de 15 ans, fixe les orientations de production sylvicole et de protection des milieux naturels.

Un aménagement orienté vers la protection des milieux

La forêt acquise en bordure des lacs d'Orient, Amance et du Temple a permis d'éviter, lors de la mise en eau des ouvrages, que les massifs forestiers limitrophes soient brusquement « mis en lumière ». Cette forêt littorale est très fréquentée par le public mais elle est également très riche écologiquement. Ainsi les orientations de gestion validées par l'EPTB Seine Grands Lacs favorisent ces 2 aspects. Aujourd'hui il est nécessaire d'abattre et d'évacuer les arbres martelés par l'ONF pour mettre en sécurité le site et favoriser le développement des vieux chênes. Cette opération délicate, en raison de la nature du terrain, des arbres à maintenir en place et des difficultés d'accès va se faire de façon particulière.



Un chantier difficile mené avec « légèreté »

Pour l'évacuation des bois coupés, il ne sera pas employé de tracteur de 15 000 kg comme à l'accoutumée. Mais des chevaux de trait de race boulonnaise de 800 kg. Leur légèreté, vingt fois inférieure au tracteur et leur flexibilité permettront d'acheminer les bois en bord du chemin sans aucun tassement ou dommage aux arbres maintenus en place. A chaque voyage, le cheval, guidé par la voix de Monsieur et Madame FORET (entreprise prestataire du Pas de Calais) permet d'évacuer 1m³ de bois. C'est donc une équipe de 4 chevaux qui va se relayer pendant tout le chantier pour évacuer les 800 m³ abattus. Le bois sera ensuite repris par tracteur puis camion pour être

acheminé vers une filière ardennaise de transformation de bois (trituration).

A propos de l'EPTB Seine Grands Lacs:

Etablissement public interdépartemental créé en 1969, gestionnaire des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, regroupant Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, il assure la double mission historique, pour la Seine et ses affluents (Aube, Marne et Yonne), d'écarter les crues d'hiver et de printemps et de soutenir leurs débits en été et en automne. Les effets se font sentir dès l'aval immédiat des ouvrages.

Portant le statut d'Etablissement public territorial de bassin depuis février 2011, il est un acteur majeur de l'eau sur le bassin de la Seine amont. L'EPTB Seine Grands Lacs agit dans le cadre du plan Seine en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de nouvel ouvrage dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes.

www.seinegrandslacs.fr

Contacts presse :

Jean-François MAGNIEN

Anaïs LEMESLE

Tel : 01 44 75 29 06 ou 04

Email : communication@seinegrandslacs.fr

www.seinegrandslacs.fr

